



Salon de Provence, le 08 février 2019

Déclaration Liminaire

Madame la directrice,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique,

FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire porte les demandes des personnels pénitentiaires en souffrance par une plate-forme revendicative, qui comprend du statutaire, de l'indemnitaire et du sécuritaire, digne des personnels que nous représentons.

En effet, notre ministre de la justice se borne à ne pas écouter les revendications de la **1ère organisation syndicale** au sein de l'**Administration Pénitentiaire**, rejoint par d'autres organisations en entente syndicale.

De plus, notre organisation est scandalisée d'entendre, de la part de notre ministre de la justice, que les personnels pénitentiaires sont trop payés.

Face à cet outrage contre le personnel pénitentiaire, qui travaille quotidiennement au sein de notre établissement, les membres élus du **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du Centre de Détention de Salon de Provence**, refusent de siéger lors de cette réunion, qui se trouve être la première convocation suite aux élections professionnelles de décembre 2018.

Pour **FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire**, il est grand temps pour notre administration, de récompenser les agents à la hauteur de leurs investissements.

**Les Membres élus
du SLP FORCE OUVRIÈRE
siégeant au comité technique**